

Note d'orientation des coprésidents

Contributions à la compilation

Objectif : La présente note vise à donner aux États Membres et autres parties prenantes les indications dont ils ont besoin pour répondre à la demande faite par le Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, à sa deuxième réunion, de lui faire parvenir, le 1^{er} novembre 2011 au plus tard, leurs contributions écrites qui seront rassemblées dans une compilation devant servir de base à l'élaboration de la première version provisoire du document final de la Conférence. Cette demande a été transmise par les coprésidents de la Commission du développement durable dans une lettre en date du 14 mars 2011.

Contexte : La note a été élaborée en tenant compte du paragraphe 20 e) de la résolution 64/236 de l'Assemblée générale : « Il importe que les gouvernements et le système des Nations Unies entreprennent de façon efficace des activités préparatoires aux niveaux local, national, régional et international afin que des contributions de qualité soient disponibles sans qu'il soit exercé de pression excessive sur les États Membres. »

Principes : La note repose sur trois grands principes. Premièrement, elle est destinée à faciliter l'élaboration des contributions et n'a rien d'obligatoire; les États Membres, les grands groupes et les organismes du système des Nations Unies sont invités à en faire l'usage qui leur convient. Deuxièmement, toutes les contributions seront mises en ligne *in extenso* sur le site Web de la Commission du développement durable (<http://www.uncsd2012.org/rio20/>). Troisièmement, les indications ci-après s'appliquent exclusivement aux contributions à la compilation; elles ne sauraient en aucune façon être interprétées comme préfigurant la structure ou la teneur de la première version provisoire du document final.

Éléments d'orientation : Les contributions pourraient tenir compte des quatre points suivants :

1. *Date butoir :* Toutes les contributions doivent être reçues au plus tard le 1^{er} novembre 2011 à l'heure de fermeture des bureaux au Siège, soit 17 heures (heure d'hiver de New York). Elles seront envoyées, de préférence, par courriel au secrétariat de la Commission du développement durable (dsd@un.org), avec copie à M^{me} Tonya Vaturi (vaturi@un.org) et M. Arthur de la Cruz (delacruz@un.org) ou par télécopie au +1 212 963 1257. Elles pourront aussi être envoyées par la poste à M^{me} Tonya Vaturi, Organisation des Nations Unies, Secrétariat de la Commission du développement durable, Division du développement durable, Département des affaires économiques et sociales, DC2-2212, 2 UN Plaza, New York, NY 10017, États-Unis.
2. *Longueur :* Le paragraphe 20 b) de la résolution 64/236 prévoit que la Conférence donnera lieu à un « document politique ciblé ». Il est donc fortement souhaitable que les contributions soient elles aussi ciblées.

3. *Aspects généraux* : Les contributions devraient apporter des réponses aux questions suivantes :

- a. Qu'attend-on de la Conférence Rio +20 et quelles sont les propositions concrètes à cet égard, y compris sur la structure éventuelle du document final?
- b. Quelles observations peut-on faire, le cas échéant, sur les propositions existantes telles que le plan de développement de l'économie verte, le cadre d'action, les objectifs de développement durable ou la relance du partenariat mondial pour le développement durable, par exemple?
- c. Quelles réflexions peut-on livrer sur la question de l'application des textes et des moyens de combler les retards, ainsi que sur les acteurs qu'il conviendrait de mobiliser (gouvernements, tel ou tel grand groupe, système des Nations Unies, institutions financières internationales, etc.)?
- d. Quels sont les mécanismes de coopération, les partenariats ou autres instruments de mise en œuvre envisagés et dans quels délais serait-il possible d'entériner les décisions proposées et de passer à l'action?

4. *Aspects particuliers* :

- a. *Objectif de la Conférence* : Susciter un engagement politique renouvelé en faveur du développement durable, évaluer les progrès réalisés et les lacunes restant à combler au niveau de la mise en œuvre des textes issus des grands sommets relatifs au développement durable et relever les défis qui se font jour.

Les contributions pourraient porter sur des priorités sectorielles (énergie, sécurité alimentaire et agriculture durable, transfert de technologie, eau, océans, urbanisation durable, production et consommation durables, préparation en prévision de catastrophes naturelles et adaptation aux changements climatiques, diversité biologique, par exemple); des initiatives sectorielles propices à l'intégration des trois piliers du développement durable pourraient être proposées et approuvées à la Conférence Rio +20.

- b. *L'économie verte* dans le cadre du développement durable et de l'élimination de la pauvreté : comment l'économie verte peut-elle concourir au développement durable dans ses trois dimensions et à l'élimination de la pauvreté; quelle est sa valeur ajoutée potentielle; qu'en est-il de l'expérience acquise jusqu'à présent (réussites et possibilités d'exploitation des résultats prometteurs, en particulier); quels sont les obstacles à surmonter, les chances à saisir et comment y parvenir; quels sont les points d'accord éventuels sur la question de l'économie verte dans le cadre du développement durable et de l'élimination de la pauvreté qui pourraient figurer dans le document final?
- c. *Le cadre institutionnel* du développement durable : priorités et propositions visant à renforcer chacun des piliers du développement durable et leur intégration à différents niveaux – local, national, régional et international.

- d. *Toute proposition* tendant à préciser les deux thèmes. Pour mémoire, la résolution 64/236 prévoit que : « La Conférence sera axée sur les thèmes ci-après qui seront examinés et *précisés* au cours du processus préparatoire : l'économie verte dans le cadre du développement durable et de l'élimination de la pauvreté et le cadre institutionnel du développement durable ».